



FO JUSTICE
Région GRAND EST

Résumé du CSA I du 12/03/2026

FO Justice était présent au complet, de ses titulaires et de ses suppléants, comme à l'accoutumée, lors de cette séance, mais aussi accompagné par des experts dans leur domaine respectif à savoir les PA, PT, PREJ et CPIP.

L'ordre du jour était bien garni.

Pour preuve, nous avons commencé à 9H30 pour fermer le ban vers 19H15.

Nous avons lu une déclaration liminaire dans laquelle nous avons mis en évidence le manque de personnels de tous les corps et tous les grades puis nous avons commencé le point DRH

- Nous avons constaté l'amélioration des départements RH et de la paye
- Nous approuvons la mise en place de Visio conférences avec les RH de proximité ce qui va permettre d'avoir une ligne de conduite claire pour tous les services
- Nous avons adopté à 3 voix **FO Justice** pour, ufap/sps/cgt contre, le protocole des congés bonifiés
 - Le plan équité sera validé après relecture lors du prochain CSA
 - Un bilan de plan régional de formation a été fait
- Notre demande de prime d'installation spécifique pour les collègues polynésiens a été remis sur la table pour obtenir une reconnaissance au niveau national.
- Les budgets ACT vont être déployés dans les structures. Charge à ceux qui en ont la responsabilité de les épuiser (OS locales et administration) cependant nous connaissons les pratiques de certains CE quant au détournement de cet argent destiné aux personnels à l'utiliser pour autre chose !!!
- Les CSL verront leurs effectifs monter à 10 agents (demande **FO Justice** en collaboration avec la DI pour éviter le syndrome du travailleur isolé). A ce jour, seuls BRIEY et SOUFFELWEYERSHEIM ont rendu un service qui se rapproche de la volonté des agents, nous attendons encore celui du CE de MAXEVILLE !!!





Résumé du CSA I du 12/03/2026

- Les organigrammes des greffes ne sont plus en adéquation avec les réalités du terrain et la surpopulation pénale croissante, le recrutement de PA et la sortie progressive des personnels en uniforme de manière raisonnable doit être un objectif clair
- Il est constaté que la grande majorité des établissements et des SPIP n'ont pas de charte des temps ou que celle-ci n'est pas à jour, comment est-ce possible ? Ceci est la base de travail pour les personnels, de même une résolution de ces manques doit être un objectif en cette année 2026
- Le Permanent FO a exprimé les revendications des personnels de la MA NANCY quant au service des agents, la méthodologie de travail et la courtoisie dont ceux-ci ne font pas preuve. A cet égard et si cela perdure, nous serons dans l'obligation de nous faire entendre par d'autres moyens que le dialogue. Le DI a bien pris note et va se rapprocher de la CE de l'établissement
- Les PA, grands oubliés de notre administration, ont été défendus bec et ongles par notre représentante régionale qui a tour à tour évoqué les effectifs, la surabondance de tâches annexes et les primes qui ne sont pas en rapport avec la charge soutenue par les agents en poste. Une remontée nationale va être faite et nous continuerons à œuvrer pour l'amélioration des conditions de travail des administratifs lors de ces prochains mois
- Pour nos collègues CPIP les dossiers s'accumulent de la même manière que le nombre de détenus en détention explose

Point 2 Protocole : INCARVILLE et matériel ESP

- Les experts **FO Justice** ont travaillé sur un dossier complet mettant en relief les manquements constatés suite à INCARVILLE, il a été donné au DI qui de ce fait, a invité les personnels à se réunir le 08/04





Résumé du CSA I du 12/03/2026

- Nous avons rappelé qu'en cette année 2025, la quasi-totalité des agents PREJ de l'inter région n'avait pas eu accès aux formations OBLIGATOIRES quant à la pratique de leurs missions !!!

Le département formation et l'ARPEJ, se rejetant la balle suite à ces failles constatées

Point 3 : sur les travaux en cours

- L'expert **FO Justice** a exprimé les doléances concernant le parloir de METZ et mis en lumière les imperfections y attenant
- La porte d'entrée du CD Oermingen, les ateliers de la MA Chaumont et le début des travaux à Reims, le raccordement du chauffage urbain à Toul ont également été abordés
- **FO Justice** a également été entendu quant au déplacement de la base PREJ de Nancy qui était depuis longtemps obsolète et dont l'emplacement n'était pas approprié. Une durée de 3 ans sera nécessaire au déploiement sur un autre site et de même l'agrandissement des locaux des ELSP Nancy a été validé

Point 4 : sur les bombes incapacitantes

- **FO Justice**, précurseur de ce déploiement, valide bien entendu ce protocole et a tenu à préciser que pour le moment les BCE et les officiers doivent les porter en renfort matériel pour leur sécurité
 - Demande de dotation pour les agents PSE





Résumé du CSA I du 12/03/2026

Point 5 : concernant la surveillance électronique

- L'expert **FO Justice** a mis en avant les textes DAP qui sont remixés à leur façon par le DPIPPr mais qui ne correspondent pas à la réalité du terrain. Un détenu évadé en DDSE ou PE n'a pas le même protocole qu'en établissement, il n'est donc pas imposé aux CE de refaire les signalements déjà faits par le pôle de surveillance. La direction Interrégionale a validé ce point en attente de relecture des textes et une mise au point prochaine

Les représentants FO JUSTICE Grand Est

